

Vetmedin 1,25 mg Kautabletten für Hunde

Non
autorisé

- Pimobendan

Identification du produit

Dénomination du médicament:

Vetmedin 1,25 mg Kautabletten für Hunde

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Espèces cibles:

Chien

Voie d'administration:

Voie orale

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en [Anglais](#)
1.25 milligram(s) / 1.00 Comprimé

Forme pharmaceutique:

Comprimé à croquer

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QC01CE90

Conditions de délivrance:

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire

Statut de l'autorisation:

Abandonnée

Autorisé en:

Norvège

Description des conditionnements:

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Marketing Authorisation

Base légale de l'autorisation du produit:

Disponible uniquement en [Anglais](#) [Italian](#) [Latvian](#) [Norwegian](#)

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

1/03/2013

Site(s) de libération des lots du produit fini:

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH

Autorité responsable:

Norwegian Medical Products Agency

Numéro de l'autorisation:

12-9140

Date de modification du statut de l'autorisation:

18/12/2012

État membre de référence:

Autriche

Numéro de procédure:

AT/V/0006/001

Pour connaître les évènements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet

Documents

Résumé des caractéristiques du produit

Ce document n'existe pas dans cette langue (@Language). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.

Notice

Ce document n'existe pas dans cette langue (@Language). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.

Fichier combinant tous les documents

Ce document n'existe pas dans cette langue (@Language). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.